

Nombre de
membres en
exercice

27

Présents et
représentés

26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY

SEANCE du 16 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un
Le seize du mois de avril à huit heures

Le BUREAU du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le neuf avril deux mille vingt et un, s'est réuni en visioconférence en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date
d'affichage

20 AVR. 2021

Déposée en
Préfecture le

20 AVR. 2021

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, François ASTORG, Pierre BRUYERE, Sandrine DALL'AGLIO, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Gilles FRANÇOIS, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Thomas MESZAROS, Alexandre MULATIER-GACHET, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Thomas TERRIER, Jean-Louis TOÉ

Etait excusée

Elizabeth EHRINGER-BATTAREL

Charlotte JULIEN est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

INFORMATION ET CONSEIL SUR LE LOGEMENT - CONVENTION AVEC PLS-ADIL 74

Créée en 1978, l'association « *Pour le Logement Savoyard* » est devenue en 1981 une Agence départementale d'information logement (ADIL) dont les missions sont définies par l'article R 366-1 CCH « *...informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial* ».

L'association fait partie du réseau ANIL/ADIL qui compte 82 agences sur l'ensemble du territoire national. En Haute-Savoie, PLS ADIL 74 informe gratuitement et apporte aux particuliers, en toute objectivité, des renseignements d'ordre juridique, financier et fiscal en matière d'habitat et de logement. En 2020, les juristes spécialisés ont réalisé près de 7.000 consultations, dont 80% par téléphone et 20% en face-à-face.

Le financement de ce service est assuré par les partenaires membres de l'association :

	2020	Prévisionnel 2021
Conseil départemental	75 000 €	75 000 €
État	76 353 €	76 353 €
Action Logement	132 602 €	120 667 €
CGLLS	20 115 €	20 115 €
EPCI et communes	10 904 €	11 000 €
Bailleurs sociaux	15 367 €	15 367 €
CAF	16 000 €	16 000 €
Autres	19 945 €	18 138 €

Le Conseil communautaire a approuvé l'attribution à l'association PLS ADIL 74 d'une subvention forfaitaire de 5 700 € pour l'année 2021 (délibération n° D-2020-576 du 17 décembre 2020).

Pour préciser les conditions dans lesquelles le Grand Anancy apporte son soutien à l'association PLS ADIL 74,

LE BUREAU DECIDE :

- d'approuver la convention relative à la mission d'information et de conseil en matière de logement entre le Grand Anancy et PLS ADIL 74 pour l'année 2021,
- d'autoriser la Présidente à signer cette convention et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 26

AINSI DELIBERE,

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.